ABI-CHOU

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de100euros
Siège social : 37 rue Alfred Kastler 93330 Neuilly-sur-Marne

RCS en cours d'attribution

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le 07 mai 2024 à quinze heures trente, est présent au siège de la société :

Monsieur ABICHOU Amor Raef né le 30 juillet 1985 à Zarzis (99-Tunisie) de nationalité tunisienne demeurant au 37 rue Alfred Kastler 93330 Neuilly-sur-Marne

Actionnaire et fondateur de la Société par actions simplifiée unipersonnelle

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé *Monsieur ABICHOU Amor Raef préside* cette assemblée, est la NOMINATION DU PRESIDENT

RESOLUTION NUMERO 1

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur ABICHOU Amor Raef né le 30 juillet 1985 à Zarzis (99-Tunisie) de nationalité tunisienne demeurant au 37 rue Alfred Kastler 93330 Neuilly-sur-Marne

Celui-ci présent déclare accepter lesdites fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION NUMERO 2

Le président Monsieur ABICHOU Amor Raef atteste qu'il ne se versera pas de salaire durant son mandat.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à NEUILLY SUR MARNE, Le 07 mai 2024 *Signature de Monsieur ABICHOU Amor Raef :*

